

Couleur

Power

CGV (Conditions Générales de Ventes)

Mise à jour le 20/10/2024

Article 1 - Désignation

Jiliane Chaminade El désigne un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au 43 boulevard Armand Duportal, 31 000 Toulouse.

Dans les paragraphes suivant, il sera désigné par les termes :

CGV les conditions générales de Ventes

Employeur : toute personne physique ou morale qui passe commande d'une formation auprès de Jiliane Chaminade El

Stagiaire : toute personne physique qui participe à une formation

Article 2 : Champ d'application

Les présentes CGV constituent, conformément à l'article L. 441-6 du Code du Commerce, le socle de la relation commerciale entre les parties : Jiliane Chaminade El et le client. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Jiliane Chaminade El fournit au client ayant fait la demande, la prestation souscrite. Toute commande de formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes Conditions Générales d'Achat.

Les CGV peuvent faire l'objet de modification à tout moment. La version qui s'applique est celle en vigueur au moment où le client passe commande. De la même manière les renseignements et tarifs présents sur le site et les différents moyens de communication sont révisables à tout moment, et la version qui s'applique est celle en vigueur au moment où le client passe commande.

Article 3 : Dispositions financières

Le coût de l'action de formation inclus les frais pédagogiques, l'utilisation de la salle de formation ou de l'abonnement en ligne et une bonne partie du matériel pédagogiques. Est compris dans le matériel pédagogique : outils autour de la couleur tels que disques, sphères, nuanciers, livres, papiers, pinceaux, pots à eau, palettes et peinture gouache. Si les participants le souhaitent ils peuvent apporter d'autres médium selon leurs usages habituels : encre, pastels, crayons de couleur, aquarelle, etc... Lors de l'appel découverte, nous pourrons échanger autour de ce sujet. L'apport de ce matériel n'est pas obligatoire, il est parfois conseillé selon vos pratiques.

Tous les autres éventuels frais annexes ne sont pas pris en charge par Jiliane Chaminade El (transports, hébergements, repas...).

Jiliane Chaminade El est un organisme non soumis à TVA , selon l'article 293B du CGI. Les tarifs

Couleur

Power

sont donc indiqués en HT et TTC, mais sont identiques.

Article 4 : Modalités de déroulement et de suivi

La formation a lieu en présentiel ou en visio avec les supports de formation et outils pédagogiques fournis aux stagiaires. Les modalités de formation – présentiel ou visio- est indiqué en amont aux stagiaires dans le programme avant toute inscription.

Article 5 : Modalités de sanctions

Un devis est établi entre Jiliane Chaminade El et le client avant toute inscription. Il peut être réservé un appel découverte, et les personnes intéressées reçoivent un questionnaire préalable à remplir pour vérifier l'adéquation du projet de formation avec les formations proposées.

Suite à la validation du devis, la personne recevra un questionnaire guidé pour préparer en amont la formation, notamment par la recherche de matières premières (images de références).

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remis aux stagiaires ayant effectué l'intégralité de la formation. Dessus, il sera précisé les objectifs, la nature, la durée de l'action et le résultat de l'évaluation des acquis des stagiaires.

Des feuilles d'émargements peuvent être fournies à la demande du client.

Article 6 : Modalités de règlement

6-1 Délai de paiement

Le coût de l'action de formation est réglé dans son intégralité à la signature du devis (à moins d'un accord écrit mentionnant les conditions particulières). Le paiement fractionné est envisageable sur demande. Le cas échéant, les modalités d'échelonnement devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation. Le feuillet d'émargement et/ou l'attestation de formation pourront être remises au stagiaire) à réception du solde, sous réserve d'assiduité. Le règlement de la ou des factures émises est dû à réception (ou au plus tard à 30 jours).

6-2 Modalités de paiement

Le paiement des frais de formations doit être payé par virement sur le compte de Jiliane Chaminade El.

6-3 Escompte

Pas d'escompte pour règlement anticipé.

6-4 Pénalités de retard

La date d'émission de la facture constitue le point de départ pour le calcul des pénalités de retard, exigibles à compter du premier jour suivant la date limite de règlement. En cas de retard de paie-

Couleur

Power

ment, il est appliqué des pénalités égales à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage. Leur facturation peut intervenir à tout moment, sans rappel préalable de la part de Jiliane Chaminade EI. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros est également exigible de plein droit en cas de retard de paiement. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire peut être réclamée sur justificatifs.

Article 7 - Annulation, abandon, report et absence

7-1 Du fait du stagiaire ou de l'employeur

Toute demande d'annulation d'inscription, à l'initiative du stagiaire ou de l'employeur, doit être notifiée à Jiliane Chaminade EI par écrit (lettre ou e-mail) : Jiliane Chaminade EI en accuse réception par e-mail.

En cas d'annulation d'inscription à moins de 15 jours calendaires avant le commencement de la prestation, et sauf cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence en cours dûment justifié, Jiliane Chaminade EI facture au stagiaire ou à l'employeur des indemnités d'annulation représentant 50% du montant total de la prestation.

En cas d'annulation d'inscription à moins de 8 jours calendaires avant le commencement de la prestation, et sauf cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence en cours dûment justifié, Jiliane Chaminade EI facture au stagiaire ou à l'employeur des indemnités d'annulation représentant 80% du montant total de la prestation.

En cas de non-présentation du bénéficiaire de l'action aux jours et heures fixés par Jiliane Chaminade EI, et sauf cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence en cours dûment justifié, Jiliane Chaminade EI facture au stagiaire ou à l'employeur des indemnités de dédommagement représentant 100% du montant total de la prestation.

En cas d'abandon ou d'absence du stagiaire au cours de l'action, les périodes de formation effectivement suivies sont facturées par Jiliane Chaminade EI. Toutefois, sans être dûment justifiés par un cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence en cours, l'absence temporaire ou le départ anticipé du stagiaire ouvrent droit au versement, par le stagiaire ou par l'employeur, d'indemnités de dédommagement équivalant à la valeur de l'action de formation non suivie. L'ensemble de ces indemnités donne lieu à une facturation distincte de celle du coût de l'action de formation. Ces indemnités ne sont en aucun cas imputables par l'employeur à ses obligations de participation au développement de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement.

7-2 Du fait de Jiliane Chaminade EI

Dans le cas où l'action de formation serait reportée à date ultérieure par Jiliane Chaminade EI, le bénéficiaire de l'action et/ou l'employeur sont informés par e-mail, au plus tôt avant la date prévue de commencement de l'action. Aucune indemnité n'est due au stagiaire ou à l'employeur au motif du report du fait de Jiliane Chaminade EI. Les sommes éventuellement perçues par Jiliane Cham-

Couleur

Power

nade EL sont, au choix du financeur, soit remboursées, soit conservées pour une utilisation lors d'une prochaine action de formation.

En cas d'inexécution partielle de l'action de formation, Jiliane Chaminade EL facture les seules sommes correspondantes à la réalisation effective de la prestation, en proportion de la valeur prévue à la présente convention, et elle procède au remboursement du solde des sommes indûment perçues. Aucune indemnité n'est due au stagiaire ou à l'employeur au motif de l'inexécution partielle de l'action du fait de Jiliane Chaminade EL.

En cas d'inexécution totale de l'action de formation, Jiliane Chaminade EL facture les seules sommes effectivement engagées ou dépensées qu'elle peut justifier, dans la limite de 10% du coût initialement prévu. Jiliane Chaminade EL procède au remboursement des sommes indûment perçues. Aucune indemnité n'est due au stagiaire ou à l'employeur au motif de l'inexécution totale de l'action du fait de Jiliane Chaminade EL. Dans tous les cas, Jiliane Chaminade EL rembourse les sommes indûment perçues par virement bancaire, sur présentation du RIB du compte initialement débité.

Article 8 - Programme de formation

Si elle le juge nécessaire, la formatrice pourra modifier le contenu des formations pour s'adapter à l'actualité, la dynamique de groupe, le niveau des participants et/ou les éventuelles demandes spécifiques.

Article 9 - Propriété intellectuelle

Le contenu des formations est protégée par des dispositions nationales et internationales en matière de droit d'auteur et droits voisins. L'employeur est tenu de s'assurer que le stagiaire a eu connaissance de ces dispositions avant son entrée en formation. L'employeur et le stagiaire s'engagent dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations sans autorisation expresse préalable de Jiliane Chaminade EL, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange et de mise à disposition de tiers par tous moyens.

Le client reconnaît que toute violation de cette clause est susceptible de causer un préjudice financier à son auteur, Jiliane Chaminade EL, qui peut solliciter une indemnisation et éventuellement engager des poursuites.

Article 10- données personnelles

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et aux termes de la nouvelle réglementation générale sur la protection des données, les informations concernant les stagiaires sont exclusivement destinées à Jiliane Chaminade EL, qui garantit la confidentialité des données qui lui sont confiées. Aucune donnée personnelle n'est collecté à l'insu des personnes.

Couleur

Power

Jiliane Chaminade El est responsable du traitement des données, collecte et traitement qui n'ont pour seule finalité que la contractualisation et l'exécution des actions de formation.

Les données personnelles recueillies le sont à l'usage exclusif de Jiliane Chaminade EL., et ne sont en aucun transmises à des tiers.

Les bénéficiaires concernés disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement concernant leurs données. Pour cela, elles peuvent adresser un mail à jilianes-tudio@gmail.com

La personne bénéficiaire est informé par les présentes CGV qu'elle pourra faire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Article 11 - Contentieux

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une ou l'autre des dispositions des présentes ne sera pas considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.

Les CGV relèvent de la loi française. En cas de litiges de toutes natures, les parties s'engagent à chercher une solution à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, le tribunal judiciaire de Toulouse sera saisi.

Article 12- Règlement intérieur

Le stagiaire est supposé avoir pris connaissance du règlement intérieur , en accepter les termes et s'y soumettre.